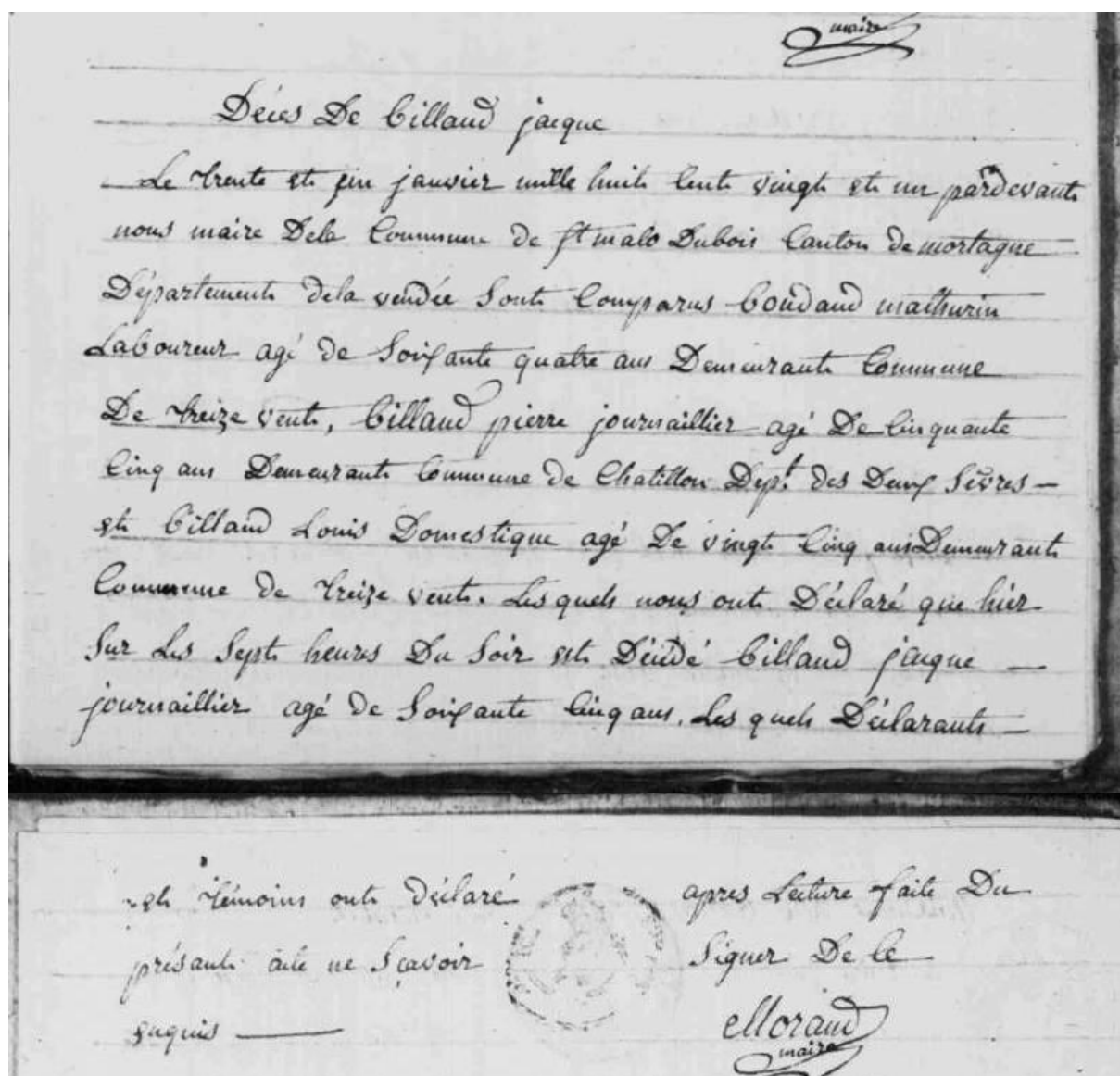


Décès de Jacques BILLAUD (mari de Marie Jeanne LOIZEAU)

Le 30 janvier 1821 à Saint-Malo-du-Bois (Vendée)



Le trente et un janvier 1821 par devant nous maire de la commune de Saint-Malo-du-Bois canton de Mortagne département de la Vendée sont comparus Boudaud Mathurin laboureur âgé de soixante quatre ans demeurant commune de Treize-Vents, Billaud Pierre journalier âgé de cinquante cinq ans demeurant commune de Châtillon département des Deux-Sèvres et Billaud Louis domestique âgé de vingt cinq ans demeurant commune de Treize-Vents. Lesquels nous ont déclaré que hier sur les sept heures du soir est décédé Billaud Jacques journalier âgé de soixante cinq ans. Lesquels déclarants et témoins ont déclaré après lecture faite du présent acte ne savoir signer de ce requis.